Envoyé en préfecture le 03/12/2024 Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 03/12/2024

ID: 022-200022739-20241128-DEL_2024_11_46-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi 28 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle de l'espace multiculturel La Lanterne à Grâces, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise; GENETAY Stéphanie; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Yannick; VAUTHIER Ophélie; VILLECROZE Philippe;

Administrateurs absents excusés :

BOSCHER Marina; COCGUEN Marie-Jo; CROISSANT Guy; ECHEVEST Yannick; GEORGELIN Dominique; INDERBITZIN Laure-Line; LE BLOAS Mireille; LE MEAUX Vincent; LEVEDER Adeline; NAUDIN Christian; RASLE-ROCHE Morgan; THOMAS Joseph;

Administrateurs absents:

LE SAULNIER Brigitte; OLLIVRO Hervé;

Administrateur absent ayant donné pouvoir : NAUDIN Christian à GUILLOU Claudine

En exercice : **25**Présents : 11
Absents : 14
Représenté : 1

Date d'envoi des convocations : 22 novembre 2024

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

ID: 022-200022739-20241128-DEL_2024_11_46-DE

Publié le 03/12/2024

DEL-2024-11-46

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

EHPAD: DECISION MODIFICATIVE N°1/2024

VU le budget primitif 2024,

VU la nomenclature M22,

VU le Procès-Verbal de carence du Conseil d'administration du 21 novembre 2024,

Considérant que des modifications budgétaires sont nécessaires, afin de régulariser des dépenses de fonctionnement, le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur une modification du budget de l'EHPAD.

	Chapitre		Articles	Libellé	BP 2024	Réalisé au 12.11.24	Solde au 12.11.24	Augmentation ou baisse des charges		Nouveau solde
CHARGES	G2	CH. 012	64151	REMUNERATIONS	2 484 110,00 €	2 249 712,40 €	234 397,60 €	170 000,00 €		404 397,60 €
	G1	CH 011	60612	ENERGIE ELECTRICITE	150 000,00 €	47 180,04 €	102 819,96 €	- 70 000,00 €		32 819,96 €
			60621	Combustibles	11 500,00 €	3 45 9,50 €	8 040,50 €	- 5 000,00 €		3 040,50 €
		CH 011	60623	Fournitures atelier	5 000,00 €	1 565,82€	3 434,18 €	- 2 000,00 €		1 434,18 €
		CH 011	6063	Alimentation	262 000,00 €	210 563,09 €	51 436,91 €	- 10 000,00€		41 436,91 €
	G3	CH016	6188	Autres frais divers	15 000,00 €	8 682,61€	6 317,39 €	- 3 000,00 €		3 317,39€
			673	Titres annulés ex antérieurs	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	- 5 000,00 €		5 000,00€
	Tota	otal Dépenses						75 000,00 €		
RECETTES	Chapitre		Articles	Libellé	BP 2024	Réalisé au 12.11.24	Solde au 12.11.24		Augmentation des recettes	Nouveau solde
	G1	CH. 017	735 111	Forfait Soins ARS - notif 2024	1 200 000,00 €	1 195 001,17 €	4 998,83 €		35 800,00€	40 798,83 €
			7351128	CNR financements	39 000,00 €	- €	39 000,00 €		39 200,00€	78 200,00 €
	Total Recettes							75 000,00€		
	EQUILIBRE DES SECTIONS DEPENSES / RECETTES						75 000,00 €	75 000,00€		

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité:

- APPROUVE la présente décision modificative qui s'équilibre à 75 000€ en section de fonctionnement.
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,

GAMP-PAINTOIL